



# NOUVELLES

## sommaire

Rendez-vous Construction Rabaska	1
Des besoins colossaux	1
Où en sommes-nous ?	2
En bref	2

## le saviez-vous?

Rendez-vous  
Construction Rabaska  
les 12 et 13 juin  
prochain au  
Cégep de Lévis-Lauzon.

[www.rabaska.net/construction](http://www.rabaska.net/construction)

Voici le nouveau numéro du bulletin d'information électronique de Rabaska. *Nouvelles*, étapes actuelles et à venir, commentaires sur divers aspects de l'actualité, ce bulletin est votre outil d'information privilégié sur le projet d'implantation d'un terminal méthanier dans l'est de Lévis.

## RENDEZ-VOUS CONSTRUCTION RABASKA

Rabaska annonçait la semaine dernière, en collaboration avec la Chambre de commerce de Lévis, la Société de développement économique de Lévis (CLD) et Pôle Québec Chaudière-Appalaches, la tenue de *Rendez-vous Construction Rabaska* les 12 et 13 juin prochains au Cégep de Lévis-Lauzon.

Avec le souci de maximiser les retombées économiques dans la grande région, Rabaska désire mieux connaître les entreprises pouvant contribuer à la réalisation de ce projet, ainsi que leurs capacités en termes de biens et services.

Lors de cet événement, les participants pourront assister à une présentation globale du projet et à une présentation des technologies et besoins spécifiques pour la construction des réservoirs de GNL et des infrastructures maritimes. Ils prendront également part à des présentations techniques visant les disciplines suivantes : génie civil, béton, structures métalliques, bâtiments, mécanique, chaudron-

nerie, tuyauterie, électricité, instrumentation, ingénierie et services, ainsi qu'une présentation relative au gazoduc. Les entreprises seront donc par la suite en mesure de se préparer adéquatement aux appels d'offres de Rabaska ou des contractants principaux.

« Un événement  
d'importance pour les  
entreprises de la région »

Les participants peuvent s'inscrire à l'une ou l'autre des deux journées, dont la programmation sera identique.

L'inscription se fait via le site Internet de Rabaska [www.rabaska.net/construction](http://www.rabaska.net/construction). À cette adresse, on y retrouve également l'horaire et le programme complet de l'événement.



## DES BESOINS COLOSSAUX

Cet événement s'avère nécessaire car, il est primordial que Rabaska connaisse plus précisément les ressources disponibles dans la région afin de dresser le portrait de ses sources d'approvisionnement pour les différents biens et services nécessaires à la réalisation du projet.

Ces besoins sont colossaux. Par exemple, on estime que la construction du terminal de Rabaska nécessitera à elle seule la fourniture et l'installation de 130 000 mètres cubes de béton, 7 700 tonnes

d'acier de charpentes et de pieux, 50 kilomètres de tuyauteries de tous diamètres, 360 kilomètres de câbles de tous types. De plus, 18 bâtiments totalisant une superficie d'environ 7 000 mètres carrés seront construits. À cela s'ajouteront les besoins du gazoduc d'une longueur de 42 kilomètres.

Rappelons que le projet Rabaska aura des retombées de 444 M\$ au Québec dont 234 M\$ en salaires. En moyenne sur trois ans, 474 personnes œuvreront sur le chantier, atteignant par moments 800 ouvriers. À cet effet, Rabaska estime que plus de 73 % de la main-d'œuvre de construction du projet proviendra des régions de Chaudière-Appalaches et de Québec.

## EN BREF

### **RABASKA, UN PROJET POUR LE QUÉBEC ET L'EST DE L'ONTARIO**

Il importe de rappeler que Rabaska a pour but de doter le Québec et l'est de l'Ontario d'une source alternative d'approvisionnement gazier. En effet, ces deux marchés sont soumis à une double dépendance puisque leurs approvisionnements proviennent exclusivement de l'Ouest canadien et qu'un seul gazoduc les dessert. En plus d'assurer une plus grande sécurité d'approvisionnement, la disponibilité accrue de gaz naturel créera un environnement plus compétitif dont bénéficieront tous les consommateurs québécois et ontariens.

Par ailleurs, il importe de souligner que le marché du Québec et de l'Ontario est environ sept fois plus grand que la capacité de Rabaska. Gaz Métro et Enbridge achèteront plus de la moitié du gaz de Rabaska. Le reste sera vendu directement à des grands consommateurs de gaz du Québec et de l'Ontario.



### **LA PRÉSENCE DES MÉTHANIERES SUR LE SAINT-LAURENT N'AURA PAS D'EFFET SUR LA NAVIGATION**

L'étude d'impact environnemental déposée en janvier dernier par Rabaska établit clairement que la venue des 60 méthaniers prévue annuellement par le projet n'aurait peu ou pas d'impact, tant sur la navigation de plaisance que commerciale. Les acteurs maritimes de la région ont souvent corroboré cette conclusion. D'ailleurs, lors d'une présentation devant la Chambre de commerce de Québec le 15 mai dernier, M. Ross Gaudreault, président-directeur général du Port de Québec, a réitéré un fait, souvent répété par Rabaska : la présence des méthaniers sur le Saint-Laurent n'aura aucun effet sur la navigation de croisière et marchande.

Selon lui, contrairement à ce qui a été soutenu par certains, la circulation des bateaux de croisières de tout gabarit, des vraquiers et des pétroliers ne sera pas entravée.

Voici d'ailleurs un extrait de la conférence de M. Gaudreault.

« Depuis déjà près de deux ans, on entend toutes sortes d'aberrations.

Par exemple que la navigation sera interrompue sur le fleuve quand un méthanier sera à quai ou que si Rabaska voit le jour, on n'aura plus de navires de croisières à Québec ! Pour ma part, en matière de navigation, je préfère me fier à l'opinion d'experts, tels les pilotes maritimes du Canada.

Pour moi Rabaska, c'est beaucoup plus cet investissement privé de 800 M\$, le premier depuis 30 ans à Québec. Ce projet représente une belle opportunité pour la région de contribuer à l'approvisionnement énergétique du Québec et de profiter des retombées économiques qui en découleront. »



## OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Rabaska a fait parvenir le 30 mai les réponses aux questions que lui avaient fait parvenir l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) sur l'étude d'impact environnemental.

Le processus réglementaire suit donc normalement son cours et, selon toute vraisemblance, les audiences publiques conjointes devraient débuter en septembre prochain.